



La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

À North Hatley
Un appui chaleureux
aux deux réfugiés colombiens
Page A3

Nouvelle bibliothèque
Les élus de Magog
reportent leur décision
Page A6



SHERBROOKE / MARDI 8 JUILLET 2003 / 94^e ANNÉE / NO 117

Les MONDIAUX JEUNESSE à Sherbrooke... dès demain!

65¢ plus taxes, (Floride 1.75\$)

DEUX STARS DE L'ATHLÉTISME EN VILLE



Imacom, Vincent Cotnoir

L'athlète américain Michael Johnson, qui a dominé la scène mondiale sur les distances de 200 et 400 mètres dans les années 90, a signé des autographes et serré plusieurs mains, hier à la salle Maurice O'Bready, lors d'une causerie en compagnie des athlètes qui s'apprêtent à participer aux 3es championnats du monde d'athlétisme jeunesse.

«Le succès instantané n'existe pas»

Edwin Moses et Michael Johnson incitent les athlètes à la persévérance

Jean-Paul Ricard
jricard1@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

«En athlétisme, le succès instantané n'existe pas. Pour réussir, il faut travailler et travailler encore. Il faut accepter de souffrir à l'occasion.»

Le message adressé hier aux 1500 athlètes réunis à Sherbrooke pour participer aux 3es championnats mondiaux jeunesse d'athlétisme était clair. Et surtout, il ne venait pas de n'importe qui.

Edwin Moses et Michael Johnson, qui ont été pendant longtemps des «dieux du stade», ont obtenu toute l'attention de leur auditoire. Les jeunes Russes, Coréens, Cubains, Canadiens ou Américains n'avaient pas les yeux assez grands quand ils ont vu apparaître les deux stars américaines aux côtés de la mascotte Podi sur la scène de la salle Maurice O'Bready.

«Soyez patients et travaillez fort à l'entraî-

nement. Suivez les conseils de vos entraîneurs. C'est la seule façon de réussir. N'essayez pas de trouver un raccourci vers la réussite», leur a dit Moses, qui a récolté sa première médaille olympique aux Jeux de Montréal en 1976.

L'ex-champion incontesté du 400 mètres-haies, qui a complètement dominé le monde de l'athlétisme en remportant 122 victoires consécutives en neuf ans, dont un second sacre olympique en 1984, a aussi fait une mise en garde à son jeune auditoire.

«Il n'y a pas de produits miracles pour vous permettre de réussir. Méfiez-vous des drogues et des produits dopants. Ma plus grande fierté, c'est de pouvoir dire que j'ai réussi à performer sans drogue. Je suis toujours resté propre et honnête envers mon sport», a-t-il livré.

Son comparse Michael Johnson, qui fut le premier homme à gagner coup sur coup les épreuves olympiques du 200 et 400 mètres à Atlanta en 1996, a invité les jeunes athlètes à persévérer.

«À 17 ans, nous étions moins bons que

vous l'êtes aujourd'hui. Vous êtes en avance sur nous. Ce n'est qu'à 20 ans que nous avons commencé à connaître du succès tandis que vous êtes déjà parmi les meilleurs au monde dans votre groupe d'âge» d'ajouter Michael Johnson.

«Vous avez la chance de participer à un championnat du monde alors que vous êtes âgés de 15, 16 ou 17 ans. Ces championnats sont bien organisés, mais il ne faut pas oublier que c'est important d'avoir du plaisir en pratiquant votre sport. L'athlétisme n'a pas la même visibilité que le basketball, le football ou le baseball qu'on voit tous les jours à la télévision. On peut donc se réjouir de voir l'IAAF et la Ville de Sherbrooke d'organiser des championnats de cette importance pour vous», d'ajouter Michael Johnson devant des jeunes suspendus à ses lèvres.

En après-midi, les jeunes sont partis en excursion pour visiter les nombreux attraits touristiques des Cantons-de-l'Est. Mais on les sent impatientes de passer à l'action sur la piste de ce merveilleux stade qui les attend au sommet de la colline.

Un NON en bloc à la défusion

Les élus de Sherbrooke votent unanimement pour le maintien de la nouvelle ville

David Bombardier
SHERBROOKE

L'ensemble des conseillers municipaux de la Ville de Sherbrooke fait front commun contre le projet de loi sur les défusions du gouvernement Charest. À l'unanimité, le maire et les 17 conseillers présents à la séance de conseil ont adopté hier soir une résolution d'appui touchant le maintien et le respect de l'intégralité du territoire de la nouvelle ville.

À la demande du maire Jean Perrault, la résolution a été votée à main levée, comme pour lui donner un poids supplémentaire. Le maire était visiblement très heureux que cette résolution, qu'il a lui-même proposée, obtienne l'assentiment de tous. «Je suis ravi de cette position unanime du conseil pour appuyer nos démarches pour l'avenir», a-t-il lancé à ses collègues, qui en avaient long à dire sur le projet de loi 9 déposé le mois dernier par le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier.

Le geste des élus municipaux a été d'importance lors de la conseillère Diane Déglise a pris la parole. Au moment du regroupement, Mme Déglise était contre les fusions, comme bien des citoyens de l'ancien secteur de Deauville, qu'elle représente. Hier soir, la conseillère a elle aussi levé la main, rejetant ainsi tout désir de revenir en arrière.

«Aujourd'hui, la majorité de la population est consciente que la force d'une ville de plus de 140 000 habitants lui sera rentable à plus ou moins court terme», a-t-elle souligné, en ajoutant qu'il y avait toujours place à l'amélioration dans le nouveau Sherbrooke. Ce à quoi la conseillère Chantal L'Espérance a répondu : «C'est sûr qu'il y a des irritants, mais il y en avait aussi dans les anciennes villes et il y en aurait aussi dans les villes défusionnées.»

Président de l'arrondissement 5, Serge Forest y est allé d'une image on ne peut plus savoureuse au sujet du projet de loi permettant les défusions. «On a fait un gâteau ensemble, et là, on essaie de retrouver la farine, les oeufs et le lait, a-t-il illustré. À mon sens, ce n'est pas possible.» Le conseiller Serge Paquin croit quant à lui que le projet de loi 9 constitue «un effroyable gaspillage de ressources et d'énergie».

Dans sa résolution, le conseil recommande de poursuivre «ses travaux de construction de la Ville de Sherbrooke en fonction du maintien de l'intégralité territoriale actuelle». En d'autres mots, les élus ne retarderont pas le développement municipal en attendant que surviennent d'éventuels référendums sur les défusions.

La résolution, qui sera acheminée au gouvernement Charest, aux députés de la région et à l'Union des municipalités du Québec, rappelle que les villes regroupées ouvrent la voie «à de plus grandes perspectives de développement économique et social à long terme» et répète que le regroupement a permis des économies de plus de 3 millions \$ au terme de la première année financière.

Autoroute 410: Sherbrooke adopte son règlement

La Ville de Sherbrooke a adopté hier un avis de règlement interdisant tout développement sur le nouveau tracé de la 410 privilégié par le ministère des Transports, mais a refusé d'étendre cette réglementation au premier tracé datant de 1995. À LIRE EN A3.



Jean Perrault

Un Sherbrookoïse périt noyé au Lac St-Jean

Disparu depuis samedi soir, le corps d'un jeune homme du secteur de Saint-Elie-d'Orford, Jean-Nicolas Gagnon, âgé de 24 ans, a été repêché à l'embouchure de la Belle-Rivière sur le lac Saint-Jean, hier. LES DÉTAILS EN B5.



Charest reçoit deux PM

Gilles Fisette
SHERBROOKE

À quelques jours de la rencontre des premiers ministres des provinces canadiennes, à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, le premier ministre du Québec, Jean Charest, multiplie les contacts. Aujourd'hui, il reçoit deux premiers ministres, chez lui, à North Hatley.

Ce matin, Jean Charest discutera en effet avec son vis-à-vis de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell. Cet après-midi, ce sera au tour du premier ministre ontarien, Ernie Eves, d'échanger avec M. Charest sur les façons de défendre des dossiers communs devant Ottawa.

Dimanche dernier, il y a deux jours, c'était au tour du premier ministre des Territoires du Nord-ouest, Stephen Kakfwi de joindre l'utile à l'agréable en venant discuter avec Jean Charest, les deux pieds dans l'eau du Massawippi.

Lors de la rencontre de trois jours des premiers ministres des provinces, il sera notamment question de déséquilibre fiscal, de financement des soins de santé mais aussi des problèmes de l'industrie de la pêche, de la crise de la pneumonie atypique et de la maladie de la vache folle.

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest - (819) 821-9272



Météo

ORAGES Maximum 25 Minimum 16
Lever soleil: 5 h 06 Coucher: 20 h 36

Index

Agroalimentaire	C5	Horoscope	D3
Ann. class.	C5, D4	Le Monde	B1
Arts	D3	Loterie	A5, B5
B. dessinées	D3	Météo	C5
Décès	D4	Mots croisés	D3
Économie	B3	Opinions	A4
Éphémérides	D3	Sports	C1



LA VENTE D'ÉTÉ HONDA

3,8% en achat ou location jusqu'à 60 mois



HONDA
Sherbrooke Honda
2615, rue King Ouest 566-5322
www.sherbrookehonda.com

*Tous les détails sur place

La Tribune
écrit
l'histoire
au
quotidien

À LIRE DEMAIN

Un fonds de 2 M\$ pour Asbestos



La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boissvert	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR François Fouquet ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo
DIRECTEUR DE L'INFORMATION Luc Laroche (Intérim)	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
PRODUCTION ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau ADJOINTS André Roberge Steeve Rancourt Stéphane Garant	DIRECTEUR André Cusseau ADJOINT Serge Nadeau

La Reine des Cantons reçoit le monde

Stéphanie Raymond
sraymond@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

«Du 8 au 13 juillet, les gens qui se trouveront à l'extérieur de Sherbrooke ne seront pas à la bonne place dans le monde», a affirmé hier Pierre Cameron, président du conseil d'administration de la Fête du Lac des nations. À quelques heures du début de l'événement, le parc Jacques-Cartier se prépare avec une grande fé-

brilité à recevoir quelque 125 000 visiteurs de partout sur le globe.

«Tout le monde au Parc est à la fois nerveux et contents, a indiqué M. Cameron hier après-midi. On s'affaire, on se fait beau pour recevoir la visite. On veut que la Fête du Lac constitue le plus gros party de famille jamais produit à Sherbrooke.»

Un party de famille qui rassemblera des gens de toutes les cultures. Les délégations belge et américaine des Jeux mondiaux ont déjà réservé leur place pour le spectacle de Garou vendredi

soir, alors que quelques délégations ont contacté les organisateurs de la Fête pour en connaître la programmation.

Si la brochette d'artistes semble au goût des gens de Sherbrooke et d'ailleurs, le président de la Fête assure que le clou du spectacle demeurera les feux d'artifice. «Nous recevons plusieurs gagnants des années passées, et tous veulent repartir avec le trophée, a assuré M. Cameron. Le spectacle pyrotechnique de dimanche soir sera le plus gros jamais produit à Sherbrooke, avec plus de pétards et quelques nouveautés.»

Cette 22e édition de la Fête du Lac accueillera donc plus d'artistes, plus d'animateurs, plus de kiosques, et surtout plus de monde que par les années passées. Diverses mesures ont été mises

en place pour faire face à cette réalité. «Nous avons déplacé la scène principale de 175 pieds vers l'est et posé des écrans géants, a expliqué le président du CA. Nous avons aussi installé un système de sonorisation à la grandeur du site, pour que la musique des spectacles du soir puisse être entendue partout.»

Hier après-midi, 70 % des installations étaient en place. «Nous sommes en avance par rapport aux années précédentes, a indiqué M. Cameron. Tout sera fin prêt à midi demain (aujourd'hui).»

Jazz, tango et Yelo Molo

C'est à 16 h tapante aujourd'hui que la Fête prendra son envol. Outre

l'animation et les activités familiales, un groupe de jazz montera dès 18 h sur la scène située sur le plateau supérieur du parc. À 20 h, le groupe de Reggae Chango réchauffera l'atmosphère, avant la prestation de Yelo Molo sur la scène principale à 22 h 30.

L'Argentine sera le pays à l'honneur pour cette première journée. Ceux qui préfèrent les chaudes notes de la musique argentine au rap celtic de Yello pourront aller danser le tango au Bistro SAO, toujours à 22 h 30.

Dès demain et pour le reste de la Fête, le site sera ouvert dès 12 h, comparativement à 16 h par les années passées. «Il y aura de l'animation pour les jeunes, notamment pour les athlètes des Jeux Mondiaux qui viendront faire un tour», a terminé M. Cameron.

Quand **JEUNESSE** s'en mêle

La valeur des jeunes



Jean-François GAGNON

Êtes-vous étonné par la baisse du taux de natalité au Québec? Moi pas! Surtout depuis que je suis devenu papa d'une superbe petit garçon en avril.

Je me sentais préparé à la paternité, oui! J'avais l'impression que cette nouvelle expérience me réserverait des surprises, mais je me croyais relativement prêt. En fait, mon analyse bien cartésienne de la situation me donnait une confiance rassurante.

Rassuré donc, je songeais au fait que notre petit Xavier adoré serait le premier d'une série de trois gamins. Je vous mentionne en passant que la famille dont je suis issu comprend deux garçons et une fille. Probablement cela m'inspirait-il.

Mais voilà, j'ai récemment réalisé ce qu'impliquait le fait d'élever trois enfants. Et cela m'a donné une nouvelle perspective face à la dénatalité vécue dans notre province.

La première des constatations, et cela apparaîtra d'un ennui mortel à quelques-uns: trois sièges d'auto pour enfant n'entrent tout simplement pas sur la banquette arrière de la plupart des voitures roulant sur nos routes.

Du coup, j'ai enfin compris pourquoi on voit tant de mini-fourgonnettes sur les routes de la province! Évidemment, tous les propriétaires de ces véhicules n'ont pas trois gamins, mais il y a certes là un indicateur intéressant.

Ainsi, puisqu'il faut bien davantage d'argent pour posséder la mini-fourgonnette tant convoitée, on se trouve en présence d'un frein caractéristique à la natalité.

Quant à la seconde constatation que j'ai faite, elle a trait au logement. Et j'avoue que, dans ce cas, c'est davantage l'actualité des dernières semaines qui m'a renseigné que l'expérience «sur le terrain» avec notre nouveau-né.

Ici, plusieurs me voient certainement venir. Oui, je fais allusion à la crise du logement, qui touche entre autres les familles avec enfants, lesquelles sont en apparence peu recherchées par les propriétaires.

Évidemment, puisque je suis doté de raison, je ne pensais pas que les gosses étaient les préférés des propriétaires d'immeubles à logements. Mais la discrimination dont il est ici question semble avoir bien davantage cours qu'on ne l'imaginait.

Prenant en compte ce second phénomène, il m'apparaît d'autant plus important de posséder une maison si l'on se sent la fibre maternelle ou paternelle. Et qui parle d'achat de résidence dit à nouveau besoin d'un pouvoir monétaire accru.

Outre ces deux réalités, il convient de souligner toutes les choses qu'il faudra en double, en triple ou plus encore selon le nombre de tout-petits qu'on désire. Mais je précise à tout hasard que c'est là un aspect qui ne m'avait pas échappé avant d'accéder à la paternité.

Et dire qu'une de mes connaissances, provenant d'une contrée relativement pauvre d'Afrique, m'avait raconté que les enfants étaient considérés comme une grande richesse dans son pays natal. «Plus tu as de gamins, plus tu es riche», m'avait-il révélé.

Il faut bien se trouver dans un pays riche comme le nôtre, qui plus est victime d'une forte dénatalité, pour qu'ils soient source d'appauvrissement. Appelons ça... le monde à l'envers!

Les derniers cartons

La Tribune
SHERBROOKE

La collecte spéciale du carton se termine ce jeudi, rappelle la Ville de Sherbrooke.

Pour les immeubles résidentiels munis d'un conteneur à déchets en métal mais n'ayant pas de bacs pour la récupération, les boîtes doivent être défaites et déposées près du conteneur à déchets, sans toutefois nuire à la levée du conteneur lors de la collecte des déchets.

Dans le cas des immeubles disposant de bacs roulants de récupération, les boîtes de carton peuvent être mises en tout temps à côté de ceux-ci et seront ramassées lors de la collecte régulière des matières recyclables.

Pour les immeubles résidentiels dont la collecte des matières recyclables s'effectue en bordure de rue, les citoyens peuvent déposer les boîtes de carton près de leur bac de récupération lors de la collecte régulière des matières recyclables.

En tout temps, la dimension des boîtes défaites ne doit pas excéder 90 cm sur 90 cm (3 pieds sur 3 pieds).

Correction

NDLR: Contrairement à ce que prétendait le journal, hier, Mme Nélida Brisson-Prince, qui aurait eu 108 ans au mois d'août, n'était pas la doyenne du Québec. En effet, la plus âgée

du Québec est Mlle Winnifred Bertrand, anciennement de Coaticook, qui aura 112 ans le 16 septembre prochain...

Soldes actuels

DES TROUVAILLES MODE POUR LA MAISON ET LE CHALET, À PRIX SIMONS EXTRAORDINAIRES

La Lingère

Drap Percale Plus 200 fils
COULEURS ACCENTS

7⁹⁹
• jeuame chacun

Des prix vraiment dérisoires pour des draps pure mode de qualité Simons. Tissage dense 50% coton 50% polyester, doux, confortable, facile d'entretien. Coloris vifs de rouge, jaune, orange, émeraude, fuchsia et bleu électrique pour la touche finale. Double 13,99, grand 19,99, très grand 29,95, 2 taies standard 10,99, 2 grandes taies 12,99 Drap contour coupé pour matelas de 13 pouces.

Nappe
CARREAUX FAUFIÉS

14⁹⁹
• 54x72 pouces

Un bel agencement de carreaux aux doux coloris de bleu et vert aquatiques, combinés au jaune paille, le tout ordonné par le fil blanc qui court à gros points entre les couleurs. 64x88 / 19,99, 64x108 / 24,95, rond 64 pouces 14,99, 54x54 / 12,99, serviette de table unie coordonnée 1,99. Une exclusivité de La Lingère.

Maxi drap de bain
DOUX TONS PASTEL

9⁹⁹
• 33x66 pouces

Belles journées à la piscine, escapades dans la nature et voyages au sud, optez pour un drap de bain extra-grand qui enveloppe parfaitement. Ratine pur coton mince et absorbante qui sèche rapidement. Choix de 7 coloris pastel. Une exclusivité de La Lingère.

Jeté fibre polaire
CARREAUX VÉRANDA

19⁹⁹
• 60x70 pouces

On les dispose sur les chaises longues, ils accompagnent les heures de lecture, les pique-niques et les belles soirées d'été. Étendez-vous, enveloppez-vous confortablement dans un jeté au format surdimensionné et ajoutez une touche de couleur vive irrésistible dans votre été.

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



Mario
GOUPIL

Les doigts dans le nez

J'observais la petite Doris pendant qu'elle me confiait toute la peine et l'inquiétude qui l'habitent depuis 11 jours, soit depuis qu'elle s'est enfermée dans la petite église de North Hatley avec son père. Je regardais la jeune Colombienne et je ne pouvais m'empêcher de penser à ma propre fille qui, elle, a eu le bonheur de vivre le plus beau jour de sa vie il y a 10 jours en se mariant. Deux jeunes femmes, deux vies, deux mondes...

Doris n'a que 21 ans, deux de moins que ma fille. Or, quand on l'écoute raconter son histoire d'horreur, quand on découvre toute la maturité qu'il l'habite et toute cette volonté qu'elle a de sauver sa famille d'une mort à peu près certaine, on en vient vite à se demander pourquoi les fonctionnaires et les politiciens canadiens ne se donnent pas la peine de l'aider. De l'écouter à tout le moins.

Je ne vous répéterai pas toute l'histoire de Doris Borja Hurtado et de son père German, sinon pour vous dire qu'ils ont fui la Colombie après que l'homme de 51 ans ait été victime de deux tentatives de meurtre de la part des para-militaires qui font trembler et chanter ce pays. Mais d'abord, pour sauver leur peau, German, son épouse et leurs deux filles ont obtenu asile au Panama, dans un orphelinat dirigé par des religieuses. Ensuite, ils ont demandé quatre visas leur permettant de venir (en visite) en Amérique. On ne leur en a accordé que deux, comme pour s'assurer de leur retour.

Si c'est Doris qui a accompagné papa en Amérique, c'est sûrement à cause de cette belle maturité dont je vous ai parlé. Soeur et maman sont restées à l'orphelinat des Soeurs de la Charité, où elles n'auraient rien à craindre, pendant que Doris et German venaient leur ouvrir les portes de l'Amérique. Mais voilà, 22 mois plus tard, ils n'ont pas encore réussi. Doris a beau parler un meilleur français que bien des anglophones qui ont vu le jour ici, German a beau écouter la radio de son baladeur à cœur de jour pour améliorer le français qu'il comprend déjà assez bien, on ne veut pas d'eux au Canada.

Les deux Colombiens ont été conduits par des sympathisants à la petite église de North Hatley en pleine nuit. Ils ne connaissent de ce magnifique petit village que ce qu'ils peuvent apercevoir par les fenêtres de leur refuge.

Doris et German jurent qu'ils ne ressortiront de l'Église unitarienne universaliste de North Hatley que si la police les en extirpe de force. Même pas question pour eux de sortir prendre l'air sur le perron. Ils craignent trop que l'on s'empare d'eux et qu'on les retourne dans leur pays. Cela équivaudrait à les condamner au peloton d'exécution.

S'ils ont accepté que les médias se mêlent de leur histoire, c'est que ceux-ci représentent leur dernier espoir de faire bouger les choses. Mais ils ont peur. Plus l'affaire traîne en longueur, puis il y a des chances qu'elle fasse tôt ou tard les manchettes en Colombie. Voilà ce que craint le plus Doris maintenant. Si cela devait se produire, ce sont ses oncles, ses tantes et même ses grands-parents, demeurés en Colombie, qui pourraient essayer la fureur meurtrière des para-militaires. Déjà, deux cousins et un petit-cousin ont été assassinés depuis qu'ils sont partis.

«Je ne me le pardonnerais jamais si mes grands-parents étaient tués à cause de cette publicité. C'est pourquoi on vous demande une certaine discrétion à vous, monsieur le journaliste», confie Doris, les larmes aux yeux. Voilà pourquoi aussi elle a senti le besoin de téléphoner à sa mère et à sa soeur au Panama en fin de semaine pour leur expliquer la situation.

D'une fenêtre, Doris et son père peuvent apercevoir les flots bleus du lac Massawippi. Si le temps est clair aujourd'hui, ils pourront peut-être même repérer dans le ciel de North Hatley un des hélicoptères qui conduiront deux premiers ministres provinciaux chez Jean Charest, le premier ministre du Québec. Celui-ci a sa maison d'été en face de l'église, juste de l'autre côté du lac.

Peut-être que M. Charest, ou même un de ses invités, pourrait se donner la peine de venir faire un tour à l'église pour rencontrer Doris et son père. Les écouter surtout. Sinon, un coup de fil au ministre canadien de l'Immigration, Denis Coderre, pour lui demander de s'enlever les doigts dans le nez, ferait très bien l'affaire.

Après tout, il en va de la vie d'être humains.

mgoupil@latribune.qc.ca

German et Doris Borja Hurtado ne sont pas seuls

Une centaine de personnes manifestent pour contrer leur déportation

Stéphanie Raymond
sraymond@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Il y avait plus de 100, pour la grande majorité d'origine colombienne, à montrer leur solidarité à German Borja Hurtado et à sa fille Doris hier soir. Ils ont manifesté parce que l'histoire de ces deux Colombiens, c'est aussi la leur: celle d'une famille qui a fui un pays qu'elle aimait, mais qui était devenu invivable.

Des Colombiens de l'Estrie, mais aussi une vingtaine venue de Montréal, ont participé à la procession de voitures qui les a conduits de Sherbrooke à l'église unitarienne universaliste de North Hatley, où sont réfugiés les Borja depuis l'ordre de déportation d'Ottawa. «Nous sommes descendus de Montréal, parce que nous avons aussi connu l'horreur de la guerre en Colombie, a expliqué Maria Alzate. Le gouvernement dit que les Borja sont des menteurs, mais il a tort. Nous, nous savons ce que c'est.»

Sur le perron de l'église, German et Doris ont écouté avec émotions les allocutions, les slogans lancés avec cœur, les chants et les prières ferventes des manifestants, qui tous convergeaient vers un même message: le gouvernement doit suspendre son ordre d'expulsion et accorder un moratoire, parce que ces gens ont le droit de vivre en paix, le droit de vivre tout court. Cette chaleur humaine, qui était palpable hier, se fera-t-elle sentir jusqu'à Ottawa?

«Nous vivons des moments d'angoisse, mais avec l'aide de tous, j'ai espoir que notre situation va se résoudre, a affirmé German aux gens rassemblés. Vous avez toute ma gratitude.»

Sa fille s'est aussi adressée à la petite foule avec beaucoup d'émotion: «Mille fois merci à tous les Colombiens réunis ici et aux Québécois qui nous appuient moralement. Ce que nous vivons, notre souffrance, ce n'est pas du cinéma; c'est la réalité.»

Une question de vie et de mort

En attendant une décision du gou-



Imacom, Vincent Cotnoir

Une centaine de manifestants, dont une majorité Colombiens de Sherbrooke mais aussi de Montréal, ont convergé vers la petite église unitarienne universaliste de North Hatley, hier, pour encourager et soutenir le moral de German Borja Hurtado et de sa fille Doris qui y sont réfugiés depuis le 26 juin dernier pour éviter la déportation dans leur pays d'origine.

vernement fédéral, les Borja se terrent donc jour et nuit dans l'église de North Hatley depuis le 26 juin. «Nous n'avons pas le choix, a affirmé Doris. C'est mieux que la mort.»

«J'ai de l'espoir, mais sait-on jamais, a continué la jeune femme de 21 ans avec des larmes dans les yeux. Si nous retournons en Colombie, les paramilitaires vont nous tuer, c'est certain; ils savent que nous sommes contre eux. Ils ont déjà essayé de me violer, alors pourquoi ne me tueraient-ils pas? Mon père a été victime d'attentats. Trois membres de ma famille sont morts.»

Marco Pierre Caza, avocat de la famille Borja, a indiqué que la solution du moratoire était la seule envisageable. «Le problème, c'est que l'étude du dossier a été viciée à la base; il manquait certains renseignements. Un moratoire permettrait de l'étudier de nouveau, à la lumière des éléments qui s'ont venus s'ajouter depuis mars dernier.»

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Denis Coderre, s'est montré très discret dans toute cette affaire, se contentant d'indiquer qu'il ne voulait pas commenter de cas particu-

liers, pas plus qu'il ne désirait parler avec des gens qui se cachent dans les églises.

«Aucun Colombien ne devrait retourner dans son pays, a terminé M. Caza. On déconseille fortement aux Canadiens d'aller en Colombie, au risque de mettre leur vie en danger, puis on dit aux gens de là-bas d'y retourner! Ce dossier aurait dû être résolu en une semaine, et il traîne depuis des mois.» Selon M. Caza, il est très probable que les Borja passent encore bien des jours et des nuits dans la sombre bâtisse de North Hatley.

Autoroute 410: Sherbrooke adopte son règlement

David Bombardier
SHERBROOKE

Craignant que l'inaction de la Ville de Sherbrooke ne fasse naître une autoroute dans leur cour, des citoyens des secteurs Ivoire et Indiana ont tenté d'obtenir une concession du conseil municipal, hier soir, relativement au prolongement de l'autoroute 410 vers Lennoxville. Ils n'ont pas obtenu ce qu'ils demandaient, mais ils n'ont pas tout perdu non plus.

Environ 150 familles, représentées par leur porte-parole Gilles Daoust, voulaient convaincre la Ville d'adopter deux règlements intérimaires plutôt qu'un seul. La Ville devait procéder hier à la dernière étape d'adoption d'un règlement interdisant tout développement sur le nouveau tracé de la 410

maintenant «privilegié» par le ministère des Transports du Québec (MTO).

Le mois dernier, le directeur régional du MTO, Louis Ferland, avait cependant affirmé que le premier tracé, qui date de 1995 et qui passait en territoire agricole plutôt qu'en territoire domiciliaire comme c'est maintenant le cas, figurait encore dans les plans du Ministère.

«Il y a au moins deux corridors possibles, celui sur la table et celui de 1995», a rappelé hier Gilles Daoust lors de la période de questions à la séance du conseil. «Adoptez deux règlements de contrôle intérimaire afin de geler la spéculation immobilière sur les deux corridors que le ministère des Transports considère possibles, a-t-il insisté auprès des conseillers municipaux. Si cela est impossible, reportez votre décision ou votez contre le projet de règle-

ment que vous avez présentement sur votre table.»

M. Daoust a dit craindre que le tracé de 1995 soit finalement jugé irrecevable par le MTO si, par exemple, de nouvelles bâtisses étaient construites dans le corridor concerné.

Le conseiller de ce secteur, Jean-François Rouleau, a été le seul à se ranger du côté des citoyens: «Je sais que ce n'est pas approprié (d'inscrire sa dissidence en pleine période de questions), mais je serais beaucoup plus à l'aise si on attendait pour adopter le règlement. Ce qui est bon pour l'un est bon pour l'autre. Il serait sage d'être un peu plus patient et je serais plus à l'aise d'adopter les deux règlements en même temps.»

Le président de l'arrondissement du Mont-Bellevue, Serge Paquin, a répliqué que le MTO devait faire parvenir à

la Ville, au cours des prochains jours, le tracé exact datant de 1995. Le règlement de contrôle intérimaire pourra ensuite être amendé dès le mois d'août pour tenir compte du deuxième tracé, a-t-il assuré.

Cette précision n'a pas convaincu Jean-François Rouleau, qui a finalement inscrit sa dissidence à l'adoption du règlement intérimaire. «Je suis favorable au prolongement de la 410, mais pas à n'importe quel prix», a-t-il souligné.

La conseillère Dany Lachance a pour sa part soutenu que «ce n'est pas parce qu'on adopte cet avis de règlement qu'on donne notre appui au tracé». En retardant l'adoption, la Ville aurait été techniquement obligée d'émettre des permis de construction pour le corridor maintenant privilégié par le MTO, a ajouté Serge Paquin.

Une médaille honorifique



Imacom, Vincent Cotnoir

Le soldat sherbrookois Normand Toulouse a reçu la Médaille canadienne du maintien de la paix des mains du maire Jean Perrault, hier soir, à l'hôtel de ville de Sherbrooke. Le jeune milicien a passé six mois en ex-Yougoslavie, où il a été cantonné avec les forces de l'Organisation des Nations unies (ONU) en six endroits différents, tant du côté serbe qu'en territoire croate. Cette médaille reconnaît sa précieuse contribution à la paix mondiale.

Un support de métal a fondu

David Bombardier
SHERBROOKE

La chute d'un fil électrique de 25 000 volts sur un Tim Horton et des voitures, samedi, n'est aucunement liée à «de l'usure normale», comme le rapportait un pompier du Service de protection contre les incendies dans notre édition d'hier.

«C'est un support en métal retenant le fil qui a chauffé et qui a fondu», corrige le directeur général d'Hydro-Sherbrooke, Roger Vachon. Selon lui, il s'agit d'une «situation exceptionnelle», mais on ne peut que spéculer sur les causes exactes de cet événement qui, fort heureusement, n'a pas eu de conséquences tragiques.

Un fil trop serré, ou coincé dans son support, pourrait être en cause. M. Vachon croit aussi qu'une hausse de tension aurait pu causer la rupture du support.

Le directeur général affirme que les employés d'Hydro-Sherbrooke effectuent régulièrement un «entretien préventif» du réseau électrique par thermographie, qui consiste à détecter les sources de chaleur pouvant causer un bras.

Depuis quelques années, de nouveaux supports ont vu le jour. En cas de surchauffe, ceux-ci retiennent tout de même les fils électriques. Au cours des prochaines années, les supports du «réseau primaire» de Sherbrooke (d'une tension de 25 000 volts) seront graduellement changés pour éviter de telles chutes de fils électriques, indique M. Vachon.

Samedi, une vingtaine de personnes avaient été retenues prisonnières pendant près d'une heure et demie au Tim Horton du 2340, King Ouest, en raison de la chute du fil électrique.

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Luc Laroche (Intérim)
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Les Olympiques: oui, à certaines conditions

Aussitôt après avoir entendu les cris de joie des gens de Vancouver, tout heureux d'avoir été choisis pour les Jeux de 2010, une autre vague se faisait entendre: celle des opposants, des anti-olympiques, des agressivement contre. Selon eux, les Jeux ont terni leur image avec les scandales, le dopage, les déficits d'argent. De plus, ils favorisent l'élitisme, le racisme, les pays riches et les organisations les plus habiles. Avec d'autres arguments plus socialisants: que l'on investisse ces montants dans des logements sociaux ou dans d'autres services aux démunis.

Il y a du vrai et du bon dans plusieurs de ces affirmations, en dehors des excès démagogiques inhérents à toute défense de grands projets. Mais d'autres raisonnements peuvent nous convaincre de la valeur de ces rencontres sportives internationales, malgré leurs faiblesses et leurs limi-

tes. Peut-être à la condition d'éviter certaines embûches que craignaient même Pierre de Coubertin, quelques années après avoir rallumé la flamme olympique.

Quand les Grecs ont créé ce type de rencontre, à Olympie, en 776 avant notre ère, ils voulaient valoriser autant les concours littéraires et musicaux autant que les exploits sportifs; ce qui se réalisa jusqu'en 394 et n'apparut pas au programme des nouveaux Jeux en 1896. Dommage. Parce que la compétition, dans quelque domaine soit-elle, oblige au dépassement de soi, à force de discipline, de ténacité, de courage et de quelques autres vertus utiles à la vie. Pas mal mieux que d'autres activités qui trouvent facilement à satisfaire les jeunes un peu moins noblement.

D'autres concours internationaux, en musique surtout et parfois en théâtre, permettent à des jeunes de découvrir d'autres cultures, d'autres démarches, d'autres écoles de succès.



Jean-Claude DUBUC

Ils ont perdu leurs liens avec les Jeux. L'important est qu'elles existent. Car on a beau décrier l'élitisme, il reste que la démarche vers l'excellence va toujours demeurer plus enrichissante pour l'épanouissement humain que l'abandon à la facilité et au laisser-aller souvent plus séduisant. Quand on préfère infirmer une stupide vedette de

Hollywood plutôt qu'un champion olympique, on se diminue très rapidement, à ses propres yeux comme à ceux des autres.

De plus, quoi qu'on en dise, les Olympiques demeurent une des rares grandes rencontres internationales de fraternité et de partage. Même les Journées mondiales de la jeunesse (catholique) ne peut espérer un tel rassemblement humain. Aujourd'hui, on est plus habitué à la haine, à l'agression, à l'affrontement qu'aux retrouvailles chaleureuses. Revenons au cinéma et aux films vedettes de cet été, du monstre Hulk aux Terminators divers; pensons simplement au langage de haine qui fleurit l'argumentation de personnes qui prétendent discuter. Notre société devient de plus en plus violente: quelques signes de respect universel peut nous faire du bien.

Bien sûr, à la condition de ne pas déshabiller Pierre pour habiller Paul; ou appauvrir les uns pour faire plaisir

aux autres. Les Jeux doivent s'apprécier en terme d'investissement économique pour un gain humain. Et ça se calcule. S'il faut dépenser des milliards de dollars pour préserver des symboles, le prix est trop élevé. Et si seulement les athlètes de quelques pays riches peuvent se permettre de se concurrencer entre eux comme dans un club privé, les Jeux contredisent leur visée de fraternité universelle.

C'est pourquoi, les Jeux de Vancouver devraient faire la preuve qu'on peut se rencontrer, inviter, jouer et célébrer avec des moyens sinon petits tout au moins limités.

La ville, la province, le pays et ses contribuables vont devoir dépenser énormément d'argent pour un événement qui durera quinze jours, dans sept ans. Il faut très bien justifier les dépenses et toutes les sortes d'investissement: une Ferrari à 10 000 \$, c'est un bon achat. Mais pas pour celui qui vit d'aide sociale...

Tribune libre

Un mensonge nommé Charest

Depuis l'élection du 14 avril dernier, la vraie nature de Jean Charest refait surface. Que de mensonges, de demi-vérités, de reniements, de contorsions, caractérisent déjà le premier mandat de ce premier ministre du Québec. Vous avez bien lu: Jean Charest mérite le titre désolant de premier ministre du Québec et rien de moins.

Il ne se présente à pas à la fête des Patriotes pour des raisons qui n'ont finalement convaincu personne, pas même Michel Vastel. Il propose un plan sur les défusions municipales mais se dit en faveur de la réussite des nouvelles grandes villes: y a-t-il un interprète dans la salle?

Quant à l'impasse budgétaire si souvent évoquée avant le dépôt du budget Séguin, c'est de la foutaise. Le budget Marois n'a pas fait l'objet d'un débat et les crédits n'ont jamais été votés. Pis après? Il a fallu payer un "chum" du parti, Guy Breton (ex-vérificateur général), 24 900 \$ pour éviter d'aller en appel d'offres et ne pas nuire à sa rente d'ancien employé de l'État. Breton a simplement mis la table au carnage annoncé.

Corrigez moi si je me trompe: n'ai-je pas déjà entendu Charest critiquer Loto-Québec pour sa publicité dans laquelle on nous disait à quoi servait l'ar-

gent engrangé par la Société d'État? Ne l'ai-je pas entendu s'en prendre au gouvernement du Parti québécois après la nomination de Gaétan Frigon à la tête de Loto-Québec, argumentant que cela était de mauvaise augure pour les gens qui ont des problèmes de jeux? C'est ce même Charest qui demande à Loto-Québec d'augmenter sa contribution au revenu de l'État à hauteur de 75 millions de dollars?

Enfin, quelle surprise de voir qu'un gouvernement du Parti libéral qui a toujours déchiré sa chemise pour nous faire croire qu'il était lui un parti inclusif — les reproches de Charest à Parizeau en sont un bel exemple — n'ait pas offert un seul poste de ministre aux représentants des communautés culturelles du Québec! Et à la fête nationale, celui qui se dit le premier ministre de tous les Québécois, peu importe l'origine ethnique, raciale ou religieuse, apparaît dans une publicité télé entouré uniquement de ce qu'on appelle des Québécois de souche!

S'il a déjà fait changer son nom, de John Charest à Jean Charest, il devrait dès maintenant adresser au directeur de l'état civil une requête en changement de nom: de Jean Charest à Jean Chârrie!

Yves Samson

MONDIAUX JEUNESSE: MOINS DE 24 HEURES...



patlaramee@sympatico.ca

Le patronat a les coudées franches

Le premier budget du ministre Séguin nous a permis de constater que le virage à droite est bel et bien amorcé. Les annonces du ministre indiquent clairement que le gouvernement libéral ne tiendra pas les promesses faites durant la campagne électorale.

Les syndicats et organismes communautaires sont outrés des mesures annoncées les qualifiant d'important recul pour la société québécoise. Le désengagement de l'État ou plutôt le «non-interventionnisme» est clairement enclenché...

Devant les piètres résultats du budget, Illusion-Emploi déplore le manque d'engagement du gouvernement et le peu d'effort fait pour améliorer la situation des travailleurs et travailleuses.

On a beaucoup parlé de la conciliation travail-famille lors de la campagne électorale. Le gouvernement libéral disait même en faire une priorité. La seule mesure concrète sera de respecter l'engagement du parti précédemment au pouvoir et d'atteindre 200 000 places disponibles en garderie d'ici 2005.

Le gouvernement veut récupérer plus de 200 millions à l'aide sociale en réintégrant 25 000 ménages au marché du travail. L'année dernière 6000 personnes ont quitté l'aide sociale sur les 118 000 emplois créés. Un objectif de 25 000 ménages est nettement exagéré, à moins qu'on parle d'obligation sous peine de pénalités ou de coupures. Le ministre Béchard a parlé d'un plan d'action qui vise à récompenser l'effort...

De plus, on annonce une aide de 5 millions aux jeunes bénéficiant de l'aide sociale pour leur permettre d'acquérir leur première expérience de travail. Dans ce cas, il ne s'agira pas de salaire, mais d'une allocation de participation et les personnes ne seront ni reconnues, ni protégées par la loi... Comment peut-on croire aider ces jeunes,

alors qu'à la fin d'un tel programme ils se retrouvent à la case départ?

Finalement, il y a eu un recul significatif au point de vue de la formation professionnelle. Jusqu'à aujourd'hui les entreprises de 250 000 \$ et plus de masse salariale étaient tenues d'allouer un budget équivalent à 1 % de cette masse salariale en formation. Le ministre Séguin vient de réduire cette obligation aux entreprises ayant une masse salariale d'un million. Sachant qu'il n'y aura plus d'obligation, plusieurs entreprises laisseront carrément tomber la formation au détriment de l'employé et de l'employeur qui était le principal bénéficiaire.

Devant ce constat, nous ne pouvons qu'éprouver de l'inquiétude face au futur des travailleuses et des travailleurs non-syndiqué(e)s. Le gouvernement démontre dès les premiers mois de son mandat et à la suite de son budget qu'il entend laisser le patronat agir comme bon lui semble. Illusion-Emploi mettra les bouchées doubles pour s'assurer que le gouvernement soit à l'écoute de la population et des besoins en emploi.

Mélanie Grenier
 Illusion-Emploi, groupe membre
 de Solidarité populaire Estrie

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
 redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
 1950, rue Roy
 Sherbrooke, J1K 2X8
 Télécopieur 564-8098

Commentaire

Réflexions sur notre déménagement...

Je vais changer de quartier à la fin juillet. Par choix, nous avons décidé d'avoir une maison plus grande à Sherbrooke plutôt qu'à Fleurimont.

Cela nous amène à beaucoup de réflexion parce qu'on voudrait être certains de faire le bon choix! La personne qui a acheté notre maison m'a demandé: «Qu'est ce qui va vous manquer le plus de votre maison?» Ma réponse a été: «Le quartier, les gens, mes fleurs pour lesquelles on a mis tant d'énergie, les trois arbres au fond de la cour: l'épinette plantée à la naissance de Simon, le pin planté à la naissance de Geneviève, le lilas qui a été un cadeau de mon mari pour la fête des Mères il y a quelques années...»

Nous avons fait bâtir cette maison au printemps 86, j'y ai mis ma robe de mariée le 21 juin 1986 et nous l'avons habitée en revenant de voyage de noces! Nous avons donc emmagasiné bien des souvenirs en 17 ans...

À l'école des enfants, Desranleau, je me suis demandé ce qui me manquerait le plus et la réponse est venue rapidement: c'est Marthe! Marthe Giguère, professeur d'éducation physique et instigatrice du programme de

Santé globale. Marthe, si dynamique, si pleine de projets, qui sait accorder son temps et son écoute à tous les enfants, habiles ou pas physiquement. Mon plus vieux n'était pas le plus habile et pourtant, le meilleur souvenir de son primaire est l'escalade du mont Lafayette en 6e année! Durant cette activité, il a réussi, grâce à Marthe, à surmonter ses peurs et il a ressenti la fierté de s'être dépassé!

Ma deuxième, qui est très sportive, a décidé depuis deux ans déjà d'être «prof d'éduc» plus tard, afin de suivre les traces de Marthe. Alors Marthe, je veux te dire merci du fond du coeur pour tout ce que tu as fait vivre à Simon et à Geneviève, mais aussi à Jacques et à moi. Tu resteras à jamais gravée dans nos coeurs. Tu sais: des gens significatifs dans une vie, c'est très, très précieux!

Les trois autres personnes significatives à qui je voudrais rendre hommage sont les gardiennes de mes enfants. D'abord, Danielle Guilette, qui a bien pris soin de notre aîné (grand prématuré) pendant quatre ans, puis Manon Vallée qui s'est occupé de notre fille en la rendant autonome et confiante en elle de neuf mois à la ma-

ternelle, et ensuite Édith Lapointe qui la a eus tous les deux chaque midi et pour les devoirs après l'école en créant un environnement vraiment familial.

Quand on travaille, on souhaite que nos enfants soient bien, qu'ils aient une bonne «maman de remplacement» avec qui ils feront immanquablement des «premières fois». J'ai eu la chance d'avoir trois personnes précieuses, qui ont accompagné mes enfants sur différents plans et avec qui j'ai toujours eu ma place comme mère.

Bref, les années passent, l'environnement change parfois, mais les gens importants demeurent dans nos coeurs et nous aident à passer à une autre étape, à évoluer. C'est ce qui se passe pour nous en ce moment avec ce déménagement qui arrive à grands pas et avec notre aîné qui est hospitalisé depuis le 24 mai au CHUS avec la maladie de Crohn.

Alors, merci à toutes ces personnes qui ont été des «plus» dans notre vie depuis 1986, rue Désilets à Fleurimont!

Doris Chabot
 Jacques Champoux
 Simon et Geneviève
 Fleurimont

Pierre Bourgault méritait plus

Un grand patriote québécois, Pierre Bourgault, est décédé le 16 juin 2003. Mon journal régional La Tribune a été avaré dans sa couverture de l'événement. Monsieur Bourgault était un gars de la région, nous avions notre héros au franc parler, à la langue fière, à l'esprit libre et nous l'avons laissé partir sans même lui écrire la JOIE de l'avoir chéri comme un gars de chez nous.

Il a eu droit, en première page d'une photo de son ancienne demeure, le lendemain de son décès. Mais c'était Monsieur Pierre qui venait de partir...

Aucun de ses écrits stimulants, l'historique documenté de ce héros ni son dernier écrit n'ont été relatés dans notre journal...

Le Devoir nous a fait cadeau, le 21 juin, d'un cahier hommage à Pierre Bourgault d'une grande valeur historique. Est-ce que La Tribune ne pouvait

pas se payer des recherchistes ou ne voulait tout simplement pas trop parler d'un grand homme qui ne portait pas le même flambeau politique que les administrateurs de ce journal?

Quel dommage pour les lectrices et les lecteurs de notre région!

L'esprit de Pierre étant dans notre demeure, je ne pouvais pas me taire.

Noëlla Doyon Madore
 Cookshire

Un bar avait retiré ses clés à la victime

Le piéton heurté à mort «ne titubait pas» lorsqu'il a quitté le Coco Bar du Le Baron

François Gougeon
SHERBROOKE

L'intervention du personnel du Coco Bar, du complexe Le Baron, à Sherbrooke, a peut-être permis d'éviter un drame encore plus grave dans la tragédie du piéton heurté à mort dimanche soir: on lui a retiré ses clés pour ne pas le laisser partir avec sa voiture.

«Il n'était pas ivre. Il ne titubait pas non plus quand il est parti à pied mais auparavant, ma serveuse lui avait demandé ses clés d'auto. Pour pas prendre de chance, on ne voulait pas le laisser partir avec son auto. On lui aussi proposé le service de rattachement... C'est la façon responsable qu'on agit envers nos clients quand on pense qu'ils ont dépassé la limite permise. À .08, ça représente juste deux bières», a livré hier le concessionnaire du bar extérieur aux couleurs tropicales, Evans Bouchard.

C'est la serveuse Colette Beaudoin qui lui a retiré les clés. L'auto de l'infortuné piéton, frappé avec une femme de 49 ans qui traversait la rue King avec lui, vers 22 h 30, était toujours stationnée hier dans la cour du complexe Le Baron. La victime est Alain Labrie, 54 ans, père de deux enfants et architecte. Pour sa part, la dame qui l'accompagnait, Carole Choquette, 49 ans, reposait toujours hier dans un état critique au CHUS.

Selon le porte-parole du Service de police de Sherbrooke (SPS), André Lemire, du côté de la conductrice qui a frappé les deux piétons, ni l'alcool ni la vitesse ne seraient en cause. L'enquête policière n'est pas complétée.

Le tenancier du bar ne pense pas que l'alcool soit davantage en cause dans le décès de M. Labrie. «Environ une heure avant son départ, il avait cessé de consommer. Il avait dansé, était



Colette Beaudoin et Evans Bouchard, du Coco Bar, étaient particulièrement attristés et affectés hier par le décès de Alain Labrie, survenu la veille au soir.

allé à la piscine (attendant au bar)... À mon sens, c'est pas l'alcool qui est en cause. C'est un bête accident. Et il faut dire que sur King Ouest, les autos roulent en fou», a déploré M. Bouchard.

Celui-ci était particulièrement affecté d'avoir perdu un client avec qui il avait développé de bons liens, en particulier avec des échanges pour une passion commune envers les bateaux. «C'était un bon gars, quelqu'un de très sympathique», a dit M. Bouchard.

Quant à la serveuse, elle était complètement bouleversée. Surtout que c'est elle qui a été appelée au milieu de la nuit pour aller identifier le corps. «C'était plus qu'un client. C'était un ami», a lancé Mme Beaudoin, vivement secouée par les événements. «J'ai pas entendu l'impact quand c'est arrivé (l'accident de dimanche soir). Mais après coup, en

voyant refléter les clignotants des véhicules d'urgence, j'ai eu comme un presentiment... Et si c'était Alain? que je me suis demandée», a-t-elle signalé.

Pour M. Bouchard et Mme Beaudoin c'est un autre coup dur qui survient en une semaine à peine: le 28 juin dernier, Velibor Lalic mourait subitement alors qu'il jouait au soccer, victime d'une complication cardiaque. Propriétaire du restaurant Adriatic du complexe Le Baron, c'est lui qui préparait les repas de la clientèle du Coco Bar. «C'est très dommage. Lui aussi c'était quelqu'un de très bien... Franchement, je pense que deux mauvais coups de suite c'est assez», n'a pu s'empêcher de réagir Evans Bouchard.

Accident mortel à Orford

Par ailleurs, concernant l'accident mortel de dimanche soir sur la route 220, à Canton d'Orford, la victime a été identifiée comme étant Daniel Des-

saints, 47 ans, de Sherbrooke.

Le porte-parole de la Régie de police Memphrémagog (RPM), le capitaine Yves Denis, a signalé que c'est son véhicule qui a débordé de sa voie pour aller percuter de plein fouet la voiture circulant en sens inverse. Il y aura aujourd'hui autopsie sur le corps de la victime et inspection de son véhicule, afin de déterminer la cause de cet événement qui a occasionné des blessures aux deux passagers de l'autre véhicule.

FRAISIÈRE ARMAND CÔTÉ

APPORTEZ VOS CONTENANTS

- Aussi service de fraises cueillies
- Première fraisière, route 147, passé Milby

HEURES D'OUVERTURE : 7 h à 19 h

6225, route Louis S. St-Laurent, Compton • (819) 835-9136

RM RÉFRIGÉRATION MORIN INC. (819) 822-2715

950, rue Fortier, Rock Forest

N'attendez plus...
Offrez-vous le confort
avec un climatiseur chez

RM RÉFRIGÉRATION MORIN INC.

Financement disponible
RBO: 8003-8003-01

Des panneaux d'arrêt seront installés sur la rue Langlois

David Bombardier
SHERBROOKE

Les citoyens de la rue Langlois, qui en avaient assez de demeurer à proximité d'une «piste de course» urbaine, ont finalement été entendus par la Ville de Sherbrooke. D'ici un mois, des panneaux d'arrêt seront installés sur la rue Langlois aux intersections de la rue Codère et de la 7e Avenue, dans l'Est de Sherbrooke.

Le mois dernier, une résidente de la rue Langlois et mère de deux enfants, Sylvie Lemay, avait déposé une pétition d'une soixantaine de noms réclamant des changements à cette artère, théâtre d'un récent accident avec blessés où la vitesse serait en cause.

Même si l'achalandage de ces artères n'atteint pas les exigences du ministère des Transports, la Ville a décidé d'installer des panneaux d'arrêt sur toutes les approches des deux intersections, en raison du manque de visibilité et du nombre élevé d'accidents s'étant produits à ces endroits.

En tenant compte des constats à l'amiable, la Ville a enregistré, sur une période de trois ans, une moyenne de six accidents par année à l'intersection des rues Langlois et Codère. Quatre accidents par année se produiraient en moyenne à l'intersection de la rue Langlois et de la 7e Avenue.

Résultats

Un lot de 250 000 \$
ou un bateau de Luxe Doral 280 SE

Titre du: 2003-07-08 844125

2003-06-30 688591	2003-07-03 129896
2003-07-01 445773	2003-07-04 223572
2003-07-02 922941	2003-07-07 601393

(décomposables)

DU 30 JUIN AU 26 JUILLET 2003

LUNDI VOYAGE OU 250 000 \$	MARDI BATEAU OU 250 000 \$	MERCREDI PORSCHE OU 250 000 \$
JEUDI MOTORISE OU 250 000 \$	VENDREDI 1 000 000 \$	

VAGUE DES BAS PRIX

HOT VRAIMENT HOT!

SUZUKI XL-7 2003
MEILLEURE COTE AUX ESSAIS DE COLLISION DE L'IIHS

Prix d'achat comptant à partir de **22 995 \$***

SUZUKI VITARA 4 PORTES 2003
PRIX 2003 DU VÉHICULE LE PLUS SENSIBLE À L'ENVIRONNEMENT

Prix d'achat comptant à partir de **17 495 \$***

SUZUKI GRAND VITARA 2003
1 VUS AVEC MOTEUR V6 EN AMÉRIQUE DU NORD

Prix d'achat comptant à partir de **19 495 \$***

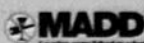
SUZUKI.ca
C'EST VRAI

VOUS SEREZ ENCORE PLUS ÉTONNÉ EN VISITANT VOTRE CONCESSIONNAIRE SUZUKI OU LE WWW.SUZUKI.CA

ESTRIE SUZUKI - Rock Forest (819) 564-1600

CONCEPT SUZUKI - Granby (450) 372-2007

Fier commanditaire



*Les offres « prix d'achat comptant » s'appliquent uniquement aux achats comptant des véhicules suivants: Suzuki Vitara 4 portes JX TM 2003, Suzuki Grand Vitara JX TM 2003, Suzuki XL-7 JX TM 2003. Le « prix d'achat comptant » exclut les frais de transport et de préparation (995 \$). Immobilisation, assurances, dépôt de sécurité, frais d'administration, frais d'acquisition, frais/taxes sur l'environnement et toutes autres taxes en sus. Les offres « prix d'achat comptant » annoncées ne peuvent être combinées à aucune autre offre de location ou de financement à l'achat. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. (Le financement à l'achat Suzuki est disponible auprès de la Banque de la Nouvelle-Écosse ou de Crédit Suzuki Canada, à concurrence du prix d'achat complet de tous les véhicules Suzuki 2003 neufs disponibles. Les mensualités varient selon le montant emprunté. Le financement à l'achat à un taux d'intérêt annuel de 0 % est offert pour un terme de 60 mois sur tous les véhicules Suzuki 2003. Exemple: pour un emprunt de 10 000 \$ à un taux d'intérêt annuel de 0 %, les mensualités sont de 166,66 \$ sur un terme de 60 mois. Le coût d'emprunt est de 0 \$ et l'obligation totale est de 10 000 \$. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. L'offre « prix d'achat comptant » comprend des incitatifs de vente constructeur/concessionnaire, lesquels ne sont pas disponibles dans le cas d'une location ou d'un achat par financement. En optant pour les offres de location ou d'achat par financement, le client peut perdre les avantages associés à de tels incitatifs, lesquels, lorsque abandonnés, sont considérés par les lois provinciales de divulgation d'information comme faisant partie du coût d'emprunt et, bien qu'il ne se produise aucun changement dans le versement mensuel du client, il peut en résulter un taux d'intérêt réel relativement plus élevé. *Les offres d'achat et de location sont disponibles pour une durée limitée et s'adressent aux clients admissibles au crédit (S.A.C.). Elles ne peuvent être combinées à aucune autre offre d'achat ou de location. Voyez un concessionnaire participant pour tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration.

101040

Magog reporte sa décision au 14 juillet

Olivier Bouffard
MAGOG

C'est lors d'une assemblée spéciale le 14 juillet que le conseil de Magog décidera s'il retire son projet de bibliothèque ou s'il y aura référendum sur le règlement d'emprunt de 980 000 \$ pour l'achat de deux terrains nécessaires à sa réalisation.

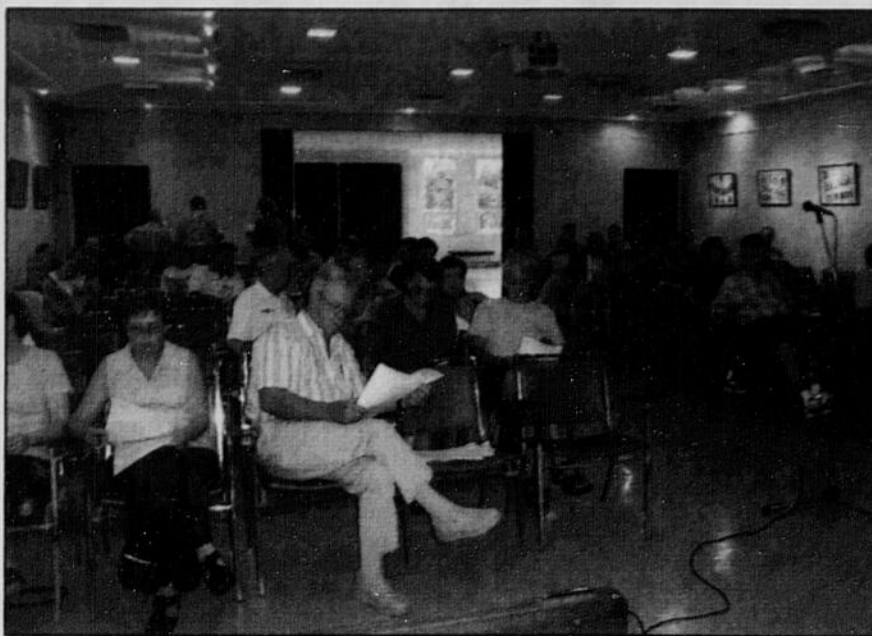
Les conseillers ont tour à tour expliqué où ils en étaient dans leur réflexion sur le sujet, hier. Plusieurs affirment ne pas avoir arrêté leur décision, quelques autres sont d'avis que le projet devrait être révisé, et deux conseillers sont d'avis qu'il serait inutile d'aller en référendum.

Les deux conseillers qui s'opposent à la tenue d'un référendum sont Michel Voyer et Yvan Côté, tous deux d'anciens conseillers de l'ex-Canton de Magog. M. Voyer dit qu'il a «vu avec plaisir qu'il n'y avait pas que des défusionnistes qui ont signé le registre. Comptant plus de 300 résidents de son district sur la liste du registre, M. Voyer croit que le projet est compromis.

Pour sa part, M. Côté souhaitait que le conseil prenne sa décision hier soir. «Je suis catégorique, il ne doit pas y avoir de référendum et nous devons décider ce soir», a-t-il déclaré, ajoutant qu'il serait en vacances à l'extérieur de la ville lors de l'assemblée spéciale. Le conseil n'a toutefois pas cédé à la demande de M. Côté. Le maire Marc Poulin a fait valoir qu'il fallait respecter les conseillers qui n'ont pas encore fixé leur idée.

Hôtel de ville

M. Voyer a aussi dénoncé le fait qu'advenant une vente de l'hôtel de ville de l'ex-Canton de Magog, où la nouvelle Ville de Magog songe installer le quartier général de la Régie de police Memphrémagog, c'est l'ensemble de la nouvelle ville qui toucherait les produits de la vente. La Ville de



La Tribune, Olivier Bouffard

La saga du projet de bibliothèque fait accourir les foules à l'hôtel de ville de Magog. Ceux qui ont assisté à la réunion d'hier soir sont toutefois restés sur leur appétit, ce n'est qu'au cours d'une assemblée spéciale le 14 juillet que le conseil décidera s'il retire un règlement d'emprunt de 980 000 \$ pour l'achat de deux terrains nécessaires à la réalisation du projet ou s'il procédera à un référendum sur la question.

Magog a reçu un avis juridique en ce sens, a-t-il signalé.

«C'est peut-être légal, mais c'est moralement inacceptable, a lancé M. Voyer. Au même titre que ce sont les citoyens de Magog qui ont investi dans Hydro-Magog et qui devraient bénéficier advenant une vente, le produit de

la vente de l'hôtel de ville du Canton doit servir à réduire la dette de l'ex-Canton.» M. Côté s'est dit solidaire de M. Voyer à cet égard.

Perche tendue

En début d'assemblée, le maire

Poulin a prononcé une allocution pour tenter de détendre l'atmosphère lors des séances du conseil. «Nous avons derrière nous huit mois de vie dans la nouvelle ville. En tant que maire, je suis souvent attaqué de tous bords, tous côtés. Je passe pour un grand méchant loup. Chaque assemblée du conseil prend des allures de confrontation avec certains d'entre vous», a commencé le maire Poulin.

«Selon du côté où l'on se trouve, le regroupement a soit suivi la procédure, soit été forcé. Je reconnais que certaines parties du Canton puissent considérer que la fusion a été forcée, mais je pourrais aussi nommer des noms de gens de ce secteur qui sont d'accord avec le regroupement», a-t-il poursuivi.

Le maire a dit être prêt à «tendre la main à ceux qui voudraient faire avancer le dossier de la nouvelle ville» en lançant l'idée de créer un comité composé d'élus et de citoyens «dans l'espoir que chacun trouve sa place» et pour «trouver le moyen d'arrêter de s'entre-déchirer».

Serge Poulin, ancien conseiller du Canton de Magog et habitué des séances du conseil, a réagi à cette initiative en disant qu'on «ne peut pas enlever aux gens du Canton le droit d'exprimer leur mécontentement à l'égard de la fusion». Qu'il faudra d'abord que les études de coûts de la défusion soient réalisées, et le registre et le référendum de défusion tenus avant qu'un tel comité ait une chance de fonctionner.

Vicki May Hamm, militante défusionniste, a abondé dans le même sens, tout en se disant heureuse d'entendre M. Poulin dire qu'il comprenait que les résidents de l'ex-Canton puissent se sentir lésés. Selon elle toutefois, le comité proposé par M. Poulin ne doit pas tenter de convaincre les défusionnistes d'adhérer à la nouvelle ville, mais chercher des compromis acceptables en attendant que le processus de défusion soit complété.

MOTEUR NERVEUX. PRIX RELAX.



Echo
148\$

par mois/location 60 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant de 2 714\$

Mensualité de 197,46\$
avec 0\$ de comptant

prix accès

À partir de
14 102\$*

Équipement de série Echo 2003:

- Moteur 16 soupapes VVT-i 1,5 litre de 108 ch.
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation MANUELLE : 6,6/5,1 L/100 km ville/route*
- Direction à assistance variable
- Système audio 4 haut-parleurs avec lecteur CD
- Coussins gonflables côtés conducteur et passager avant
- Volant inclinable
- Banquette arrière divisée 60/40
- Enjoliveurs de roues complets

Sur toutes les Echo 2003 en stock. Jusqu'au 31 juillet 2003.



première mensualité location 60 mois*

dépôt de sécurité*

viens chercher ton volant!

ÉQUIPE TOYOTA



Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca

TOYOTA
un coup de cœur sans fin

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offre de location au détail valable sur les modèles Echo 2003 (BT123M AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles Echo 2003 neufs en stock sur des termes de location de 60 mois et plus. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 60 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé. Aussi, offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles Echo 2003 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. 1 Prix Accès pour la Echo 2003 (BT123M AA) neuve en stock. Le Prix Accès indiqué dans cette publicité est en vigueur pour le mois de juillet 2003 et est établi par les concessionnaires participants de la région de Montréal. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDP/M), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ** Coûts de consommation (ville/route) basés sur l'année-modèle 2003 pour le moteur indiqué. *** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. Photo à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 juillet 2003. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.